



BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan



ET



JUILLET AOÛT 2017 N°182

COUCHES

Sommaire

Page 1

Informations
aux parents

Activités du mois

Bon anniversaire

Bienvenue

Dates à retenir

Page 2

Le mot des mirguettes

La recette

Les photos

Page 3

Article du mois

Informations aux parents

Nous serons dans les locaux de cap au large jusqu'à la fin d'octobre.

Afin d'assurer le bien-être des enfants et de l'équipe et d'assurer la sécurité de tous, tout en répondant toujours au plus près à vos besoins, voici les consignes indispensables à respecter :

- s'assurer que les portes ou barrières soient bien refermées derrière vous.
- Arriver un peu avant 10h pour les derniers, afin de ne pas perturber l'organisation des activités d'éveil le matin. Arriver après 16h30 pour le départ pour ne pas perturber le sommeil et le goûter des enfants.
- Penser à scanner la carte de son enfant, ce qui précise aussi sa présence dans l'établissement.
- Signaler l'absence de l'enfant le plus tôt possible pour laisser la place aux enfants sur liste d'attente.
- Signaler un retard pour récupérer son enfant afin que le personnel s'organise, prévienne l'enfant et respecte son rythme.
- ne pas ouvrir la porte d'entrée à une personne que l'on ne connaît pas.
- signaler tout véhicule suspect ou toute personne inconnue ayant un comportement étrange aux abords de la crèche

La cuisine ne se faisant pas sur place, signaler un menu particulier (régime) au plus tard à 9h30 le matin.

la circulation dans ce nouveau lieu impose de passer à proximité des endroits où dorment les enfants ou en plein milieu du bureau où se tiennent des rendez-vous ou des conversations téléphoniques. Merci pour votre discrétion.

Merci à tous pour votre collaboration bienveillante.

Bon Anniversaire

Elea, Anthony, Thylan,
Adam et Lyana 1an
Anaya et Aaron, 2 ans
Léo, Julia, Hugo, Agnés,
Melya et Lucie 3 ans

Activités du mois

Plusieurs activités motrices, sensorielles seront proposées à votre enfant durant ces 2 mois d'été.

Des promenades sur le port se feront également dès que le temps le permettra et les jeux d'eau auront la part belle !

La préparation de la « fête de départ des grands » sur le thème de la mer sera au centre avec beaucoup d'activités manuelles.

Bienvenue à

Luis, Clément et Alice
chez les bébés; Orlen
chez les grands bébés;
Luna chez les grands

Bienvenue à tous les
petits vacanciers qui
profitent de nos ser-
vices multi accueil.

Dates à retenir

Fête de départ des grands le jeudi 31 août

Nuit pyjama le samedi 26 août

Dates des visites médicales pour les enfants concernés en août :
vendredis 18 et 25 août et jeudis 24 et 31. SMS de rappel sur votre mobile.

Fermeture de la crèche les 14 et 15 août et le 1er septembre.

Distribution du calendrier de fermeture 2017/2018 prochainement.

Crèche de GRUISSAN
chemin F. Dolto
tél. 04.68.49.53.33





BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan



ET



JUILLET AOÛT 2017
N°182

COUCHES

Le mot des Mirguettes

Le bureau des Mirguettes étant composé en grande majorité de parents d'enfants qui vont rentrer à l'école, l'association pour continuer à fonctionner fait appel à tous les parents qui auraient un peu de disponibilité pour prendre le relais.

Les parents intéressés peuvent joindre avant la fin du mois d'août la présidente Emilie YURT au 06.89.56.82.86.

La recette du mois : Charlotte aux fruits

Ingrédients

380g Fromage blanc

30 Boudoirs

30 Sucre en poudre

3 cuil. à soupe Sirop de framboise (ou autre)

1 barquette de fraises (ou autre)



Préparation

Délayez le sirop de framboise dans une assiette creuse avec 15 cl d'eau. Trempez chaque biscuit rapidement pour les imbiber légèrement.

Dans une jatte, lissez le fromage blanc et le sucre.

Déposez les biscuits sur les parois d'un moule à charlotte.

Lavez et séchez les fraises puis coupez-les en lamelles.

Déposez une couche de fromage blanc dans le fond du moule, ajoutez quelques lamelles de fraises. Continuez à superposer les couches de fromage blanc et de fraises.

Réservez le moule au réfrigérateur au moins 2h. Servez frais

LES PHOTOS DU MOIS



La fête des parents



Passe de bonnes vacances.

À très bientôt



Les jeux d'eau dans nos locaux d'été en attendant les travaux de réaménagement de la crèche



BIBERONS

Le journal mensuel
de la crèche de Gruissan



ET



JUILLET AOÛT 2017 N°182

COUCHES

L'article du mois

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À LA BAINNADE

En France, entre le 1er juin et le 30 septembre 2015, 1219 noyades accidentelles ont été recensées dont 436 ont été mortelles. Pour prévenir ces risques, santé publique France édite une brochure « se baigner sans danger ».

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/CFESBases/catalogue/pdf/1533.pdf>

Voici quelques conseils pratiques tirés de cette brochure.

Lorsque vous vous baignez avec vos enfants.

- Restez toujours avec vos enfants quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.
- Baignez-vous en même temps qu'eux.
- Désignez un seul adulte responsable de leur surveillance.
- S'ils ne savent pas nager, équipez vos enfants de brassards (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau.
- Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants (matelas, bateaux pneumatiques, bouées siège,...), ils ne protègent pas de la noyade.
- Surveillez vos enfants en permanence, même s'ils sont équipés de brassards.

Équipez votre piscine (enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité.

La loi prévoit 4 dispositifs :

- Les barrières, abris de piscine ou couvertures : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- Les alarmes sonores : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade.

Les barrières sur 4 côtés sont celles qui assurent une meilleure protection.

Pendant la baignade

- Pensez à poser à côté de la piscine : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

Après la baignade

- Pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.
- Si vous avez une piscine « en kit » (qui n'est pas enterrée dans le sol), Retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Dans les piscines publiques

- Surveillez les enfants pour éviter qu'ils se dirigent seuls vers les bassins. Accompagnez-les dans l'eau et restez auprès d'eux.
- Informez-vous sur le règlement intérieur de la piscine et respectez-le.
- En cas de problème, prévenez immédiatement le personnel chargé de la surveillance.

Attention ! Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Rappel : Numéro d'appel d'urgence en Europe 112